

Rencontres de Proximité... suite

Trois Rencontres de Proximités entre les habitants et le Maire et le Bureau Municipal se sont tenues fin mai.

Ces rencontres ont permis à une soixantaine d'habitants de faire part de leurs préoccupations, et aussi parfois de leur mécontentement...

Les habitants ont abordé le plus souvent les mêmes thématiques... La Vitesse excessive, les trottoirs (absence, largeur, entretien) et plus largement la sécurité des piétons, le manque d'entretien des bords de route, les haies gênantes pour les piétons et la circulation routière, l'absence de médecin, le devenir de la Poste, l'urbanisation, l'éclairage public...

La vitesse

Plusieurs points sensibles ont été identifiés. Des comptages enregistrant la vitesse des véhicules sont en cours. Une réflexion sera engagée avec la Métro sur la manière de ralentir si nécessaire la vitesse des véhicules.

Cheminements piétons

Plusieurs aménagements sont prévus.

Avenue du Pavillon, une première réunion publique avec les riverains et les parents d'élèves a permis de prendre en compte les remarques et les demandes des habitants, une seconde présentera les propositions d'aménagement.

Dans le secteur du Grand Verger, un cheminement piétonnier va être créé le long des haies dans l'espace du plan d'eau, chemin du Boutey, reliant le croisement de la rue Marcel Paul/Chemin du Boutey au cheminement piétonnier de la rue des Gonnardières.

Les chênaies

Des questions ont été posées à une rencontre de proximité concernant l'entretien et l'évolution des chênaies. Une étude est en cours, à laquelle participent l'Office Nationale des Forêts, les services techniques de la commune, les membres de la commission environnement. Les résultats seront présentés et discutés avec les habitants en octobre prochain.

L'entretien de la noue est effectuée, deux fois par an, par la Métro.

L'absence de médecin

Depuis le départ du Dr Lagarde, la municipalité a multiplié les démarches afin que Champ-sur-Drac ne reste pas sans médecin. Deux médecins vont s'installer au dernier trimestre 2018 au Grand Verger. Afin de faciliter leur installation, la municipalité a acheté quatre places de parking réservées au cabinet médical.

La Poste

L'avenir du bureau de Poste de Champ-sur-Drac est mis en cause de plus en plus clairement par la direction de La Poste : il en est de même un peu partout en France. Il s'agit d'une remise en cause d'un service public auquel nous sommes attachés. La municipalité essaye de s'opposer à cette fermeture qui semble bien programmée...

L'urbanisation

Pendant une dizaine d'années l'urbanisation de la commune a été bloquée totalement dans l'attente du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Jarrie.

Le nombre d'habitants a baissé : nous étions 3260 habitants en 1999, nous sommes 3017 habitants fin 2017 au dernier recensement Insee. Conséquence ? Un Vieillissement de la population et aussi des fermetures de classes dans les écoles. Il faut une création de 12 logements par an pour maintenir un même niveau de population dans une commune. D'ici fin 2019 environ 180 logements seront créés : 94 au Gd Verger, 26 au Chalet (14 existaient déjà) ; le reste concerne des permis de construire de particuliers qui peuvent de nouveau être délivrés, sauf sur le 1/3 nord de la commune soumis aux risques technologiques...

Dans le cadre du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la municipalité souhaite maîtriser l'urbanisation, qui semble anarchique et même exponentielle à de nombreux habitants.

Haies gênantes

Des haies de maisons particulières gênent par endroit la visibilité routière et/ou empiètent ailleurs sur les trottoirs gênant les piétons. Des démarches auprès des propriétaires ont été effectuées afin qu'ils taillent leurs haies, un délai leur a été accordé... A défaut, l'égavage sera effectué par une entreprise et la facture sera adressée au propriétaire et encaissée par le Trésor Public.

Eclairage public

L'éclairage public est coupé chaque nuit à 1h00 du matin.

Il s'agit de mesurer sur une période d'essai l'économie qui pourrait être réalisée si la décision était prise de couper : l'économie envisageable est de l'ordre de 10 000€ annuellement pour le budget communal.

Les coupures la nuit répondent également à une volonté de réduire la Pollution Lumineuse.

La fibre optique

Elle devrait arriver sur la commune en 2019...